



103685 - Ce qu'il faut apprendre du Coran et du Hadith

question

Quelles sont les sourates et versets que tout musulman doit apprendre par cœur? Quels sont les hadiths que tout musulman doit apprendre et appliquer?

la réponse favorite

Louange à Allah.

Louanges à Allah

Cela dit, le savoir religieux comporte une partie obligatoire que toute personne responsable doit assimiler. Cela s'appelle une prescription personnelle. Il s'agit de tout ce qu'il faut connaître pour bien mener les pratiques cultuelles obligatoires ou les autres pratiques que l'on veut apprendre. Le savoir religieux comporte également une autre partie que la communauté dans son ensemble a l'obligation de posséder. Si un groupe de la communauté s'en occupe, les autres en sont dispensés, mais si personne ne s'en occupe, la communauté tout entière tombe dans le péché. Cette partie là est appelée «prescription communautaire». Sauvegarder le Coran et les hadiths relève de la deuxième prescription. Aussi, la communauté est elle tenue de préserver le livre d'Allah Très Haut et les hadiths de Son messager, soit en les faisant mémoriser, soit en les transcrivant de manière que rien des ces deux sources de législation ne soit perdu.

L'imam an-Nawawi (puisse Allah lui accorder Sa miséricorde) a dit dans l'introduction de Charh al-Mouhadhdhab (1/52): **La deuxième partie du savoir religieux constitue une prescription communautaire. Il s'agit alors d'acquérir les connaissances religieuses nécessaires pour permettre aux gens de bien pratiquer leur religion. C'est comme la sauvegarde du Coran, du Hadith, de leurs sciences et de leurs fondements, etc.**

Quant à savoir s'il y a quelque chose que chaque individu musulman responsable doit apprendre par coeur, il n'y a rien qu'il faut absolument mémoriser. Il faut plutôt apprendre la Fatiha (1^{ère}



sourate du Coran) Car la validité de la prière dépend de sa récitation. Aussi, tout musulman responsable doit l'apprendre et en maîtriser la lecture. Si on peut la mémoriser, c'est bien. Si non, on la lit dans un livre ou sur un papier.

An-Nawawi dit dans al-Madjmou', 5/335: Nos condisciples disent: si quelqu'un n'est pas capable de réciter la Fatiha, il doit l'apprendre ou trouver un exemplaire du Coran par l'achat, par location ou par l'emprunt. Si l'on se trouve dans la nuit ou dans l'obscurité, on doit chercher une lampe dès que possible. Si on refuse de le faire, malgré la possibilité, on commet un péché et on doit répéter toute prière faite avant l'apprentissage de la Fatiha. Notre argument réside dans la règle bien connue dans les fondements et les branches religieuses, à savoir: l'acquisition de tout ce qui est nécessaire pour permettre à une personne responsable d'accomplir son devoir est une obligation.

Dans Kashf al-Quinaa (1/34), al-Bahouti (puisse Allah lu accorder sa miséricorde) dit: L'ignorant (celui qui ne maîtrise pas la Fatiha) doit l'apprendre car sa récitation conditionne la validité de la prière. S'il ne l'apprend pas, tout en ayant la possibilité, sa prière reste invalide puisqu'il y omet volontairement une partie fondamentale.

Dans Matalibou Uli an- Nouha (1, 432) Moustapha ar- Rahibani al- Hanbali dit: L'ignorant doit apprendre la Fatiha car sa récitation est indispensable pour la validité de la prière. Aussi est-il nécessaire de l'apprendre comme il en est des autres conditions de validité de la prière

Il en est de même pour le hadith ; tout musulman et toute musulmane responsables doit en connaître une partie notamment ce qu'il faut savoir pour bien accomplir la prière comme le hadith qui explique les termes du témoignage à réciter dans la prière. Ibn Qudama (Puisse Allah lui accorder sa miséricorde) a dit dans al-Moughni (1, 315). Le minimum à cet égard consiste à dire:

At-tahiyyaatou lillahi , as salaamou alayka ayyouha an- Nabiyyou wa rahmatou Allahi as- salaamou alyna wa alaa ibaadi Allahi as- saalihiina. Ash hadou an laa ilaaha illa Allah wa ash hadou anna Muhammadan abdouhou wa rassoulouhou ou **anna Muhammadan rassoulou Allah** .

Les salutations sont adressées à Allah. Salut et miséricorde divine à toi, le Prophète. Salut à nous et aux pieux serviteurs d'Allah. J'atteste qu'il n'y a pas de dieu en dehors d'Allah et j'atteste que



Muhammad est son serviteur et messenger ou Muhammad est le messenger d'Allah.

Allah le sait mieux.